COUPE A-A

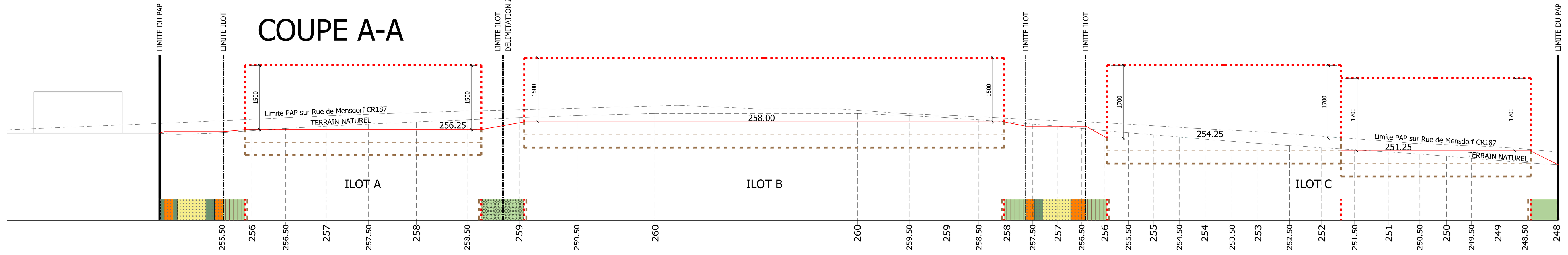

COUPE B-B

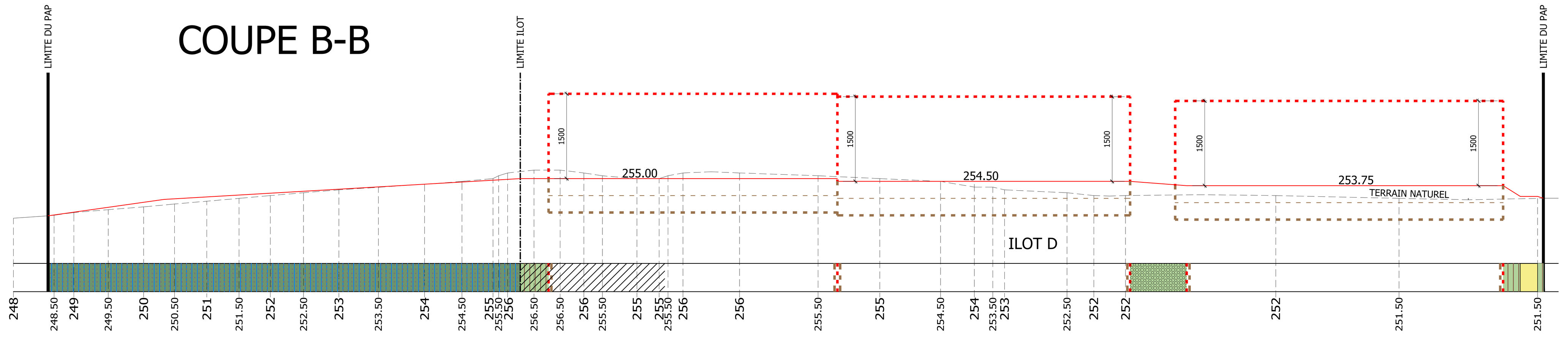

COUPE C-C

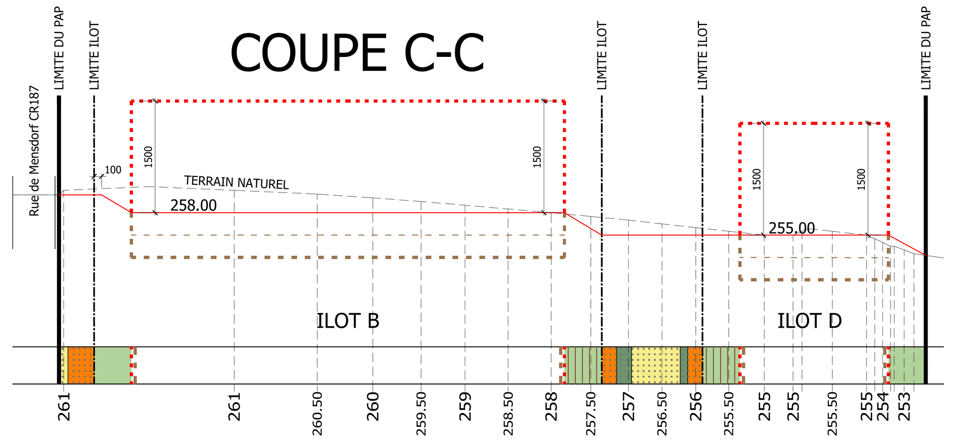

COUPE D-D

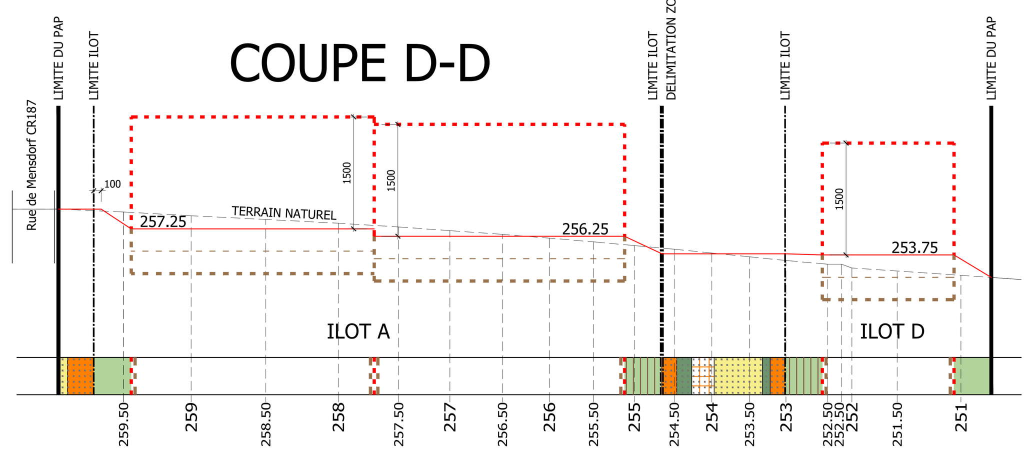

COUPE E-E

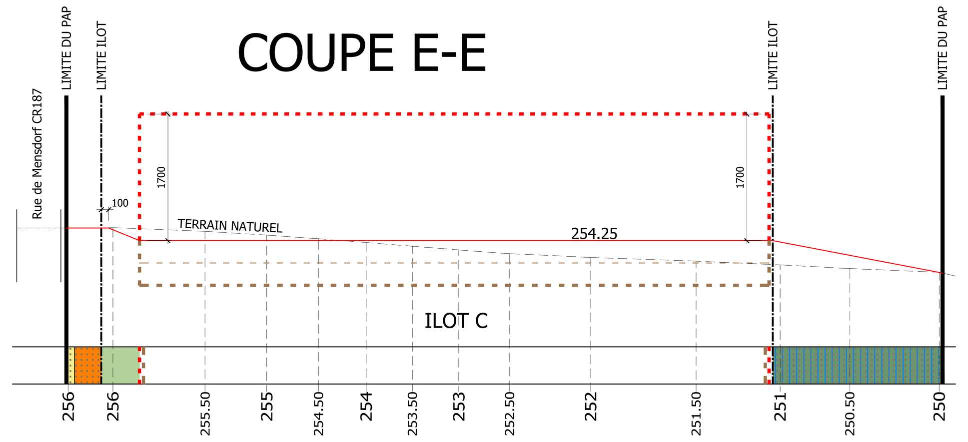

COUPE F-F

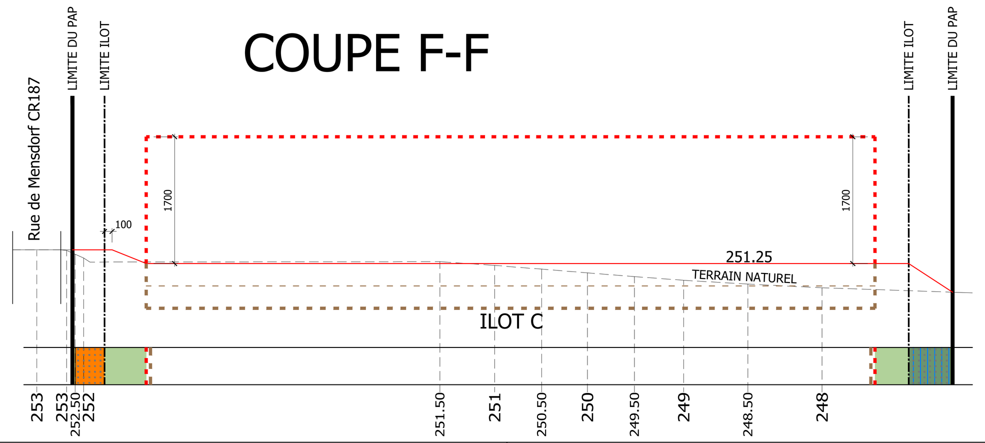

Légende

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT				surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m2]	max.	min.	max.	surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2] max.		min.	max.	type et nombre de logements
type des toiture	max.	min.	max.	nombre des niveaux

type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... — nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R — nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C — nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x — hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x — hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-mb — x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp — toiture plate
- tx (y%-z%) — toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour les constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage de type « accès carrossable »
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légendes complémentaires
- surface pouvant être scellée jusqu'à 40%
- zone pour l'accès véhicules motorisés
- 1.20 — cotation réglementaire
- 1.20 — cotation à titre indicatif
- A — tracé et orientation de la coupe
- X - 0.00 — niveau de référence ilot
- 0.00 — niveau de référence espace public

VUE EN PLAN

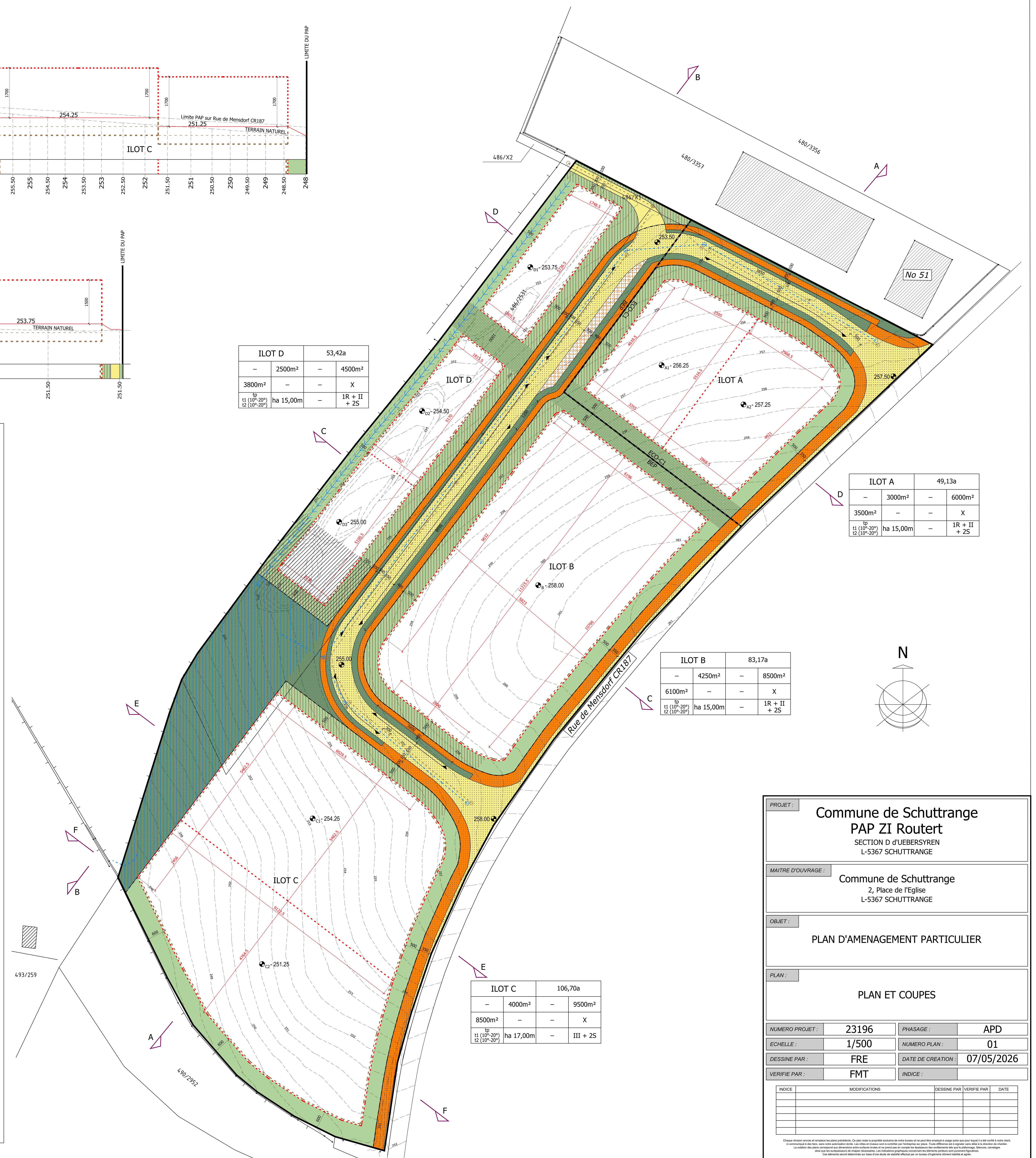

ILOT D		53,42a	
–	2500m²	–	4500m²
3800m²	–	–	X
tp t1 (10°-20°) t2 (10°-20°)	ha 15,00m	–	1R + II + 2S

ILOT A		49,13a	
–	3000m²	–	6000m²
3500m²	–	–	X
tp t1 (10°-20°) t2 (10°-20°)	ha 15,00m	–	1R + II + 2S

ILOT B		83,17a	
–	4250m²	–	8500m²
6100m²	–	–	X
tp t1 (10°-20°) t2 (10°-20°)	ha 15,00m	–	1R + II + 2S

ILOT C		106,70a	
–	4000m²	–	9500m²
8500m²	–	–	X
tp t1 (10°-20°) t2 (10°-20°)	ha 17,00m	–	III + 2S

PROJET :

Commune de Schuttrange
PAP ZI Routert

SECTION D d'UEBERSYREN
L-5367 SCHUTTRANGE

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Schuttrange
2, Place de l'Eglise
L-5367 SCHUTTRANGE

OBJET :

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

PLAN :

PLAN ET COUPES

NUMERO PROJET :	23196	PHASAGE :	APD
ECHELLE :	1/500	NUMERO PLAN :	01
DESSINE PAR :	FRE	DATE DE CREATION :	07/05/2026
VERIFIE PAR :	FMT	INDICE :	

INDICE	MODIFICATIONS	DESSINE PAR	VERIFIE PAR	DATE

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan reste la propriété exclusive de notre bureau et ne peut être employé à usage autre que pour lequel il a été confié à notre client, ni communiqué à des tiers, sans notre autorisation écrite. Les côtes et niveaux sont à contrôler par l'entreprise sur place. Toute différence est à signaler sans délai à la direction de chantier. La cotation des plans correspond aux dimensions entre surfaces brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des revêtements tels que le plafonnage, faïences, carrelages ainsi que les surépaisseurs de chapes nécessaires. Les indications graphiques concernant les éléments porteurs sont purement figuratives. Ces éléments seront déterminés sur base d'une étude de stabilité effectué par un bureau d'ingénierie dûment habilité et agréé.

MAITRE D'OEUVRE :

SWECO LUXEMBOURG
11, Rue de l'industrie
L-8399 Windhof
+352 26 107 107
info@sweco.lu
www.sweco.lu

Architecte / Urbaniste
Philipp E.A. Carnol
91 Route du Vin
L-5481 Wormeldange
Urbaniste OAI : UP/1250

SWECO